

## REVUE DES POLITIQUES SOCIALES ET FAMILIALES

### APPEL A PROPOSITION D'ARTICLES ET DE SYNTHÈSES D'ÉTUDES

#### Migration et parentalité.

#### Normes, valeurs, pratiques et perceptions de la parentalité en contexte migratoire

**Mots clés :** Normes et pratiques parentales, transmission familiale, relations familiales, inégalités sociales, rapports de genre, éducation, familles transnationales, parcours migratoire, ethnicité, dispositifs de soutien à la parentalité, interactions sociales, perception de la parentalité, postures professionnelles.

**Coordinatrice :** Anne Unterreiner, membre du Comité de Rédaction de RPSF et chargée de recherche et d'évaluation à la Direction des Statistiques, des Études et de la Recherche (Cnaf-DSER).

Les auteurs sont invités à soumettre un titre d'article, avec son résumé (200 mots env.) et ses mots-clés en indiquant si l'article est proposé pour la première ou la deuxième partie de la revue, ainsi qu'une brève note biographique, pour le **15 mars 2019** à la coordinatrice du numéro thématique : [anne.unterreiner@cnaf.fr](mailto:anne.unterreiner@cnaf.fr)

#### La Revue des politiques sociales et familiales

Créée en 1985, la Revue des politiques sociales et familiales (Recherches et Prévisions de 1985 à 2009, puis Politiques sociales et familiales jusqu'en mars 2015) a vocation à accueillir des articles scientifiques sur les politiques familiales et sociales. La revue est construite en fonction de numéros ou dossiers thématiques, ou sous la forme d'une collection de contributions (numéros mixtes). Elle est composée de trois parties :

- la première partie « *Articles* » publie des articles scientifiques (50 000 signes) ;
- la deuxième partie « *Synthèses et statistiques* » livre des notes de synthèses de recherches, des études statistiques, des comptes rendus de colloques (20 000 signes) ;
- la troisième partie « *Comptes rendus de lectures* » édite des résumés d'ouvrages en rapport avec les domaines d'intérêt de la revue (8 000 signes).

## Présentation du numéro thématique

Depuis les années 1970, la famille a connu d'importants bouleversements : fortes évolutions des structures familiales (augmentation des taux de divorce et conséquemment des familles monoparentales et, plus récemment, reconnaissance du mariage homosexuel notamment)<sup>1</sup> et des modèles familiaux<sup>2</sup>, de dégradation du contexte économique dans lequel les familles évoluent et de fragilisation des liens sociaux<sup>3</sup>. Se saisissant de ces constats, les pouvoirs publics ont alors placé la « *parentalité* » au cœur de leurs dispositifs d'intervention. Soutenir les relations parents-enfants et plus généralement les rôles parentaux sont devenus au cours des années 1990 l'un des axes majeurs des politiques familiales en France. Les travaux portant sur les familles contemporaines tant au niveau de leurs structures que des rôles de leurs membres<sup>4</sup>, de même que des recherches sur ces dispositifs existent<sup>5</sup>. Pourtant, certains champs de la recherche dans ce domaine restent inexplorés, et notamment la question de l'articulation entre migration et parentalité. Alors que les dispositifs de soutien à la parentalité sont théoriquement conçus à la fois pour transmettre un message universel et pour accueillir tous les publics concernés dans leur diversité, rares sont les travaux portant sur les normes et pratiques parentales en contexte migratoire d'une part, et leur prise en compte au sein de ces dispositifs<sup>6</sup>. Les contributions proposées dans le cadre de ce numéro thématique visent à combler ce manque. Pour ce faire, il sera organisé autour de deux axes.

### **Axe 1 : Normes, pratiques et perceptions de la parentalité au sein des familles en contexte migratoire.**

Quand les membres d'une famille migrent d'un pays à un autre, l'équilibre familial initial s'en trouve bouleversé. Toutes et tous, et selon leur âge, doivent alors trouver leur place, qu'il s'agisse des parents, de leurs enfants ou des membres de la famille élargie. Premièrement, les migrations des membres de la famille peuvent ne pas être simultanées, voire dans le cas des familles dites « *mixtes* » inclure un parent non migrant. Or, la combinaison de ces parcours migratoires individuels peut avoir des effets importants sur les rôles parentaux et sur les relations parents-enfants. De plus, des déplacements peuvent avoir lieu pour l'ensemble de la famille ou seulement certains de ses membres. Ces mouvements peuvent marquer les relations intrafamiliales et les rôles de chacun. Deuxièmement, se pose la question de la place de la famille élargie dans l'éducation des enfants. Pour certaines familles, la migration a marqué le passage d'un ancrage fort du couple au sein de la famille élargie à un recentrement sur la famille biparentale, remettant ainsi fortement en cause les rôles parentaux et le quotidien des enfants. Au-delà de ces changements, la question des solidarités familiales et des rôles éducatifs des membres de la famille élargie se pose d'autant plus qu'ils sont dispersés

---

<sup>1</sup> Bastard B., Cardia-Vonèche L., Eme B. et Neyrand G., 1996, *Reconstruire les liens familiaux : Nouvelles pratiques sociales*, Paris, Syros.

<sup>2</sup> de Singly F., 2004 [1996], *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.

<sup>3</sup> Castel R., 2000 [1995], *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Folio-Gallimard, Paris ; Paugam S. (Dir.), 2011 [2007], *Repenser la solidarité*, Paris, PUF.

<sup>4</sup> Voir le Dossier « *Formes de parenté* » du numéro 126 de RPSF ou encore le Dossier « *Vivre la monoparentalité en situation de précarité* » du numéro 127 de la revue.

<sup>5</sup> Voir par exemple le numéro 118 de RPSF intitulé « *Production et réception des normes de 'bonne' parentalité* ».

<sup>6</sup> Martin C. (Dir.), 2017, *Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soin*, Paris : Documentation française.

géographiquement. Troisièmement, la migration internationale implique la rencontre d'univers normatifs plus ou moins éloignés, de langues, d'institutions aux fonctionnements différents. La migration peut conduire à des chocs culturels importants, à une mobilité sociale ascendante ou descendante, à la nécessité de trouver sa place dans une société nouvelle tout en articulant normes et pratiques des pays d'origine et de résidence. Ainsi, les e auront pour but d'éclairer la question des normes et pratiques intergénérationnelles de transmission ainsi que des perceptions des rôles parentaux et des relations parents-enfants de ces familles transnationales et ce en tenant compte de leurs caractéristiques sociodémographiques et de leurs parcours de vie.

## **Axe 2 : Les familles issues de l'immigration au sein des dispositifs de soutien à la parentalité**

Les familles issues de l'immigration, dans toute leur diversité de parcours (social, migratoire et familial), peuvent être amenées à fréquenter différents espaces de soutien à la parentalité. Ces dispositifs ne sont pas issus d'une politique publique unique, et les acteurs engagés sont multiples (État, collectivités territoriales, Caf, associations, etc.). La manière dont sont accueillies les familles est l'objet de nombreuses interrogations, que l'approche intersectionnelle notamment, mettant l'accent sur l'importance de la position sociale en termes d'appartenance sociale, de genre et d'origine, permettrait d'éclairer.

Les intervenants des multiples types de structures d'accompagnement à la parentalité au sens large ont des perceptions différentes de leur rôle vis-à-vis du public qu'ils accueillent ou souhaiteraient accueillir. Au vu de la grande hétérogénéité des dispositifs, il est essentiel d'étudier sur quels référentiels les intervenant.e.s se fondent pour structurer leurs actions et établir les types de relations qu'ils ont avec les familles rencontrées.

Derrière les notions d'« *intégration* », de « *laïcité* » ou encore d'« *interculturalité* » coexistent de multiples conceptions et pratiques, du côté des intervenants. Et du côté des familles, les connaissances sur leurs représentations ou appréciation du travail social effectué sont rares et méritent de plus amples investigations. Ainsi, les articles et synthèses proposés dans ce second axe apporteront des éléments de connaissance sur l'inscription des familles issues de l'immigration au sein des dispositifs de soutien à la parentalité au sens large, et notamment sur les perceptions et postures des acteurs qui y interviennent vis-à-vis d'elles.

## **Processus éditorial**

Les auteurs envoient d'ici le 15 mars un résumé (200 mots env.) et ses mots-clés en indiquant si l'article est proposé pour la première ou la deuxième partie de la revue, ainsi qu'une brève note biographique. Si la proposition de résumé est acceptée, l'article est à envoyer pour le 15 novembre 2019 au plus tard pour être expertisé (double évaluation) et discuté en Comité de rédaction. Il n'y a donc pas de garantie de publication de l'article avant validation par les experts scientifiques et acceptation de l'article en Comité de rédaction, au premier semestre 2020.

Voici les consignes aux auteurs de la revue à respecter pour tous les articles soumis:

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/123/RPSF123\\_RecommandationsAuteurs.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/123/RPSF123_RecommandationsAuteurs.pdf)

## **Calendrier de publication**

- 15 mars 2019 : Soumission des résumés d'articles
- 15 avril 2019 : sélection des résumés et retour aux auteurs
- 15 novembre 2019 : Soumission des articles
- 15 décembre 2019 - 15 mars 2020 : Évaluation des articles
- Premier semestre 2020 : comité de rédaction, sélection des articles et retour aux auteurs
- Second semestre 2020 : Parution du numéro thématique